

Conseil Communautaire
Séance du 30 Juin 2022

Délibération Conseil Communautaire N° 2022 06 055 : Développement économique – Création d'une place de marché – nom de domaine et nom commercial

L'an deux mille vingt-deux, le 30 Juin à 18 heures trente

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s'est réuni à LoirCoWork - Maison de l'Economie et de l'Innovation Ruillé sur Loir (Loir en Vallée), sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 23/06/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse.

En exercice	39	Présents	29	Pouvoirs	9	Votants	38
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

Etaient présents :

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Sylvain BIDIÉ ; M. Diego BORDIER ; M. Bruno BOULAY ; Mme Michelle BOUSSARD ; M. Francis BOUSSION ; Mme Sylvie CHARTIER ; M. Jean Michel CHIQUET ; Mme Galiène COHU ; ; Mme Martine CRINIÉRE ; Mme Sabrina DUCHESNE ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; Mme Monique GAULTIER ; M. Vincent GRUAU ; M. Alain GUILLOIS M. Dominique LANGEVIN ; M. Guy LECLERC ; M. Jérôme LEONARD ; M. Pascal MARIE ; M. Alain MORANÇAIS M. Dominique PETER ; M. Patrick RENARD ; Mme Catherine TRAPPLER ; M. Philippe TOURNADRE ; Mme Monique TROTIN ; Mme Agnès VERDIER ; M. Philippe WEHRLÉ.

Absents/Excusés ayant donné procuration :

Absents/excusés	Pouvoir à
François OLIVIER	Philippe TOURNADRE
Laure DUTERTRE	Hervé RONCIERE
Laure COULONNIER	Dominique LANGEVIN
Sabrina RAPPART	Sabrina DUCHESNE
Agnès-France REYMOND	Michel DUTHEIL
Fabienne PINÇON	Jean-Michel CHIQUET
Joël TABAREAU	Vincent GRUAU
Alain CHEVALLIER	Sylvain BIDIÉ
Myriam MARTINEAU	Agnès VERDIER
Gérard RICHARD	Excusé

A été nommée secrétaire de séance : Monique GAULTIER

Y assistaient également :

- Myriam Mortreau – Directrice Générale des Services
- Ophélie Rondet – Directrice Générale Adjointe

Date d'affichage, de publication ou de notification de la délibération : 06/07/2022



M. Michel DUTHEIL, Vice-Président chargé du développement économique/numérique demande au conseil de délibérer sur le choix du nom à appliquer à ce site internet de vente en ligne de produits issus du territoire Loir-Lucé-Bercé.

Rappel : Dans le cadre du programme Petites villes de demain pour lequel les communes de Montval-sur-Loir, La Chartre-sur-le-Loir et le Grand-Lucé sont lauréates, l'intercommunalité peut bénéficier de financements supplémentaires.

Face à la situation sanitaire que nous connaissons et afin de favoriser la relance de l'activité économique, la Communauté de Communes souhaite proposer aux commerçants, artisans, producteurs locaux, de l'ensemble du territoire une place de marché numérique autrement dit, une marketplace.

L'essor du commerce en ligne est aujourd'hui incontestable et selon les études de la FEVAD (Fédération e-commerce et vente à distance), le e-commerce qui ne représentait que 9,8% du commerce de détail en 2019, en représente aujourd'hui 13,4%. Les deux périodes de confinement ont entraîné des pics d'activités sans précédent sur la vente en ligne de produits. Entre ces deux périodes, les ventes sont restées à un niveau élevé.

Il est donc apparu nécessaire que la communauté de communes puisse proposer un nouveau canal de distribution à ses professionnels tout en étant en phase avec les nouveaux modes de consommation. L'étude menée sur notre territoire tend à prouver que cet outil répondra bien aux attentes des professionnels (commerçants sédentaires et non-sédentaires, artisans, producteurs locaux). Bien évidemment, il s'agit de compléter l'offre physique par cette offre numérique.

La création de cette plateforme permettra également aux professionnels possédant déjà des outils d'accroître leur visibilité et pour les autres professionnels, de les aider à leur transition numérique.

La promotion de cette plateforme sera une des missions de notre manager Commerces – cheffe de projet marketing, ce qui permettra d'avoir un relai de proximité efficace et réactif. En effet, la réussite de ce type de plateforme réside à la fois sur la volonté des professionnels à y participer mais aussi de la population locale, à y effectuer dans un 1^{er} temps, des achats dans des établissements qu'elle ne connaissait pas jusqu'alors.

Pour rappel, cette place de marché a obtenu le financement de la Banque des Territoires.

Aujourd'hui, il reste à donner un nom à cette plate-forme qui sera lancée commercialement en octobre 2022. Depuis la dernière commission économique du mois d'avril, différentes dénominations ont été proposées afin que chaque élu puisse y réfléchir.

Les membres de la commission développement économique ont retenu :

Loircoshop.com pour le nom de domaine

Souligné par : **La boutique en ligne de Loir-Lucé-Bercé**

Après des échanges sur cette proposition et une alternative évoquée en séance (LoirCommerces), M. le Président a proposé de rester sur la proposition de la commission développement économique qui avait déjà largement débattu sur les motivations de cette proposition ;

**Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,**

1. Valide ces propositions ;
2. Autorise Monsieur le Président ou le Vice-Président ayant délégation à effectuer toutes les formalités nécessaires pour l'exécution de la présente délibération.

(Adopté à la majorité avec 7 abstentions).

**Le Président
M. Hervé RONCIERE**

